



MEMPHRÉMAGOG CONSERVATION INC.

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

À l'attention des directeurs de l'information

LE MCI RÉCLAME UN COMITÉ DE GESTION DU LAC MEMPHRÉMAGOG

Austin, 4 août 2007. Lors de sa 40^{ième} assemblée générale, tenue le samedi 4 août à l'Hôtel de ville d'Austin, les membres du Memphrémagog Conservation réitèrent leur demande afin qu'un Comité de gestion du lac soit mis en place. Réclamé depuis 2005, ce comité aurait pour mandat de faire un Plan directeur fondé sur un portrait des différents problèmes environnementaux qui causent le vieillissement accéléré du lac Memphrémagog. Ce qui fut constaté dans notre importante étude Opération Santé du lac et accentué par l'apparition des cyanobactéries.

Le MCI demande aux municipalités du bassin versant du lac Memphrémagog de mettre en place ce Comité de gestion du lac qui devra proposer un Plan d'action global. Il devra, entre autre, identifier les sources de phosphore et mettre en place un plan d'action concret de réduction de ces sources. Le MCI s'engage à collaborer activement avec ce comité.

La présidente, Gisèle Lacasse Benoit, a déclaré: «Il temps d'agir par des actions concrètes puisque le temps presse. Le lac est un écosystème qui ne connaît pas les frontières municipales, c'est pourquoi nous devons agir avec cette vision réaliste. Les actions doivent être appliquées par toutes les municipalités en même temps et doivent interpeller tous les secteurs d'activité du bassin versant du lac. Entre autre, il faudra réévaluer l'urbanisation accélérée du territoire.»

De plus, considérant l'urgence d'agir, le MCI demande aux municipalités du bassin versant du lac de mettre en place et de faire appliquer, dès maintenant, des règlements uniformes sur l'interdiction d'épandre des engrais, chimiques ou organiques, sur les pelouses des résidences riveraines du lac et de tous ses tributaires, de réglementer afin d'imposer la renaturalisation sur une bande de 10m à 15m des rives du lac et de ses tributaires, de mettre en place des règlements de gestion des sols sur les sites de construction et d'accélérer la mise à niveau des installations septiques non-conformes aux règles en vigueur.

Le nouveau conseil d'administration du MCI pour l'année 2007-2008 est formé de Gisèle Lacasse Benoit, présidente, Donald Fisher, vice-président, Madeleine Saint-Pierre, vice-présidente, Pat Trudel, trésorier, Tom Fletcher, secrétaire et des administrateurs, Robert Benoit, Anne Boswall, Claude Bernier, Jean-Claude Duff, Elizabeth Goodwin, Harvey Goodwin, Peter Lepine, Jan Lundgren, David Monty, Susan Watson.

-30-

AU SUJET DU MEMPHRÉMAGOG CONSERVATION INC. :

Le **Memphrémagog Conservation Incorporé (MCI)** est un organisme à but non lucratif qui travaille depuis 40 ans à la conservation de la santé environnementale et de la beauté naturelle du lac Memphrémagog et de son bassin versant. Fort de ses membres, il se dévoue pour que tous les résidents de la région, permanents ou non, riverains ou non, puissent profiter d'un lac en santé et ce, pour les générations actuelles et futures.

SOURCE : MEMPHRÉMAGOG CONSERVATION INC.

Information : Gisèle Lacasse Benoit, présidente bénévole, cellulaire : 819-571-2005